

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1833/SG/FIN autorisant la remise gracieuse d'une dette .

n° 74-1833/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
26 novembre 1974

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1974

Date du numéro
26 décembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — Est fait remise gracieuse à M. Farah Badoul bileh ex-contrôleur d'exploitation du Port de Commerce de Djibouti d'une dette de quarante deux mille six cent quatre vingt deux (49682) FD contractée envers le Territoire pour inobservation de préavis, objet de l'ordre de recette n° 20 du 1-7-74.

Art. 2

— Le susdit ordre de reversement sera annulé tant dans les écritures de l'ordonnateur-délégué que dans celles du Trésorier-Payeur général.